

COMPTE RENDU SEANCE DU 20 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt janvier à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Olivier DOUSSOT, maire.

Etaient présent(e)s : Mmes CHARTIER Annie, FLISS Myriam, PETIT Francine, MM. DOUSSOT Olivier, SEGUIN Christian, KOCH Jean, ODILLE Jean-Marc, SCHRIVE Luc, NOTTEAU Michel, ANGAUT Marc.

Absent(e)s : Mme LHOPE Françoise donne pouvoir à Mme CHARTIER Annie
Madame Myriam FLISS a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le rajout.

Accès au chantier de la reconstruction du barrage de Beaulieu

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, qu'à l'occasion de deux réunions qui se sont tenues en mairie de La Motte Tilly les 21 mai et 2 juin 2021, les services de VNF ont confirmé que la totalité du trafic routier lié à la reconstruction du barrage serait supportée par les voiries de la commune de La Motte Tilly.

Par courrier en date du 8 octobre 2021, la commune a notifié à VNF son désaccord, après avoir consulté le conseil municipal. Ce courrier n'a reçu aucune réponse des services de VNF. En conséquence, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, confirme son désaccord sur le principe de supporter la totalité du trafic routier lié à la reconstruction de ce barrage et demande que celui-ci soit réparti à partie égale sur les communes riveraines, à savoir Le Mériot et La Motte Tilly.

Monsieur le Maire sort de la salle.

DELIBERATION AUTORISANT LE PREMIER ADJOINT A ESTER EN JUSTICE

Assignation en intervention forcée et en garantie devant la Cour d'Appel de Reims – affaire CEMEX

Par avis de signification en date du 7 janvier 2022, la SELARL BL et Associés, huissiers de justice, nous a transmis l'assignation en intervention forcée et en garantie devant la Cour d'Appel de Reims, à la requête de SAS CEMEX Granulats. Il est proposé d'autoriser Monsieur Christian SEGUIN, premier adjoint, à ester en justice dans le cadre de l'affaire ci-dessus.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur Christian SEGUIN, premier adjoint à ester en justice auprès de la Cour d'Appel de Reims.

DESIGNATION AVOCAT

Assignation en intervention forcée et en garantie devant la Cour d'Appel de Reims – affaire CEMEX

Par avis de signification en date du 7 janvier 2022, la SELARL BL et Associés, huissiers de justice, nous a transmis l'assignation en intervention forcée et en garantie devant la Cour d'Appel de Reims, à la requête de SAS CEMEX Granulats.

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, désigne Maître Nicolas SENS-SALIS pour défendre les intérêts de la commune dans cette instance.

Monsieur le Maire est revenu dans la salle.

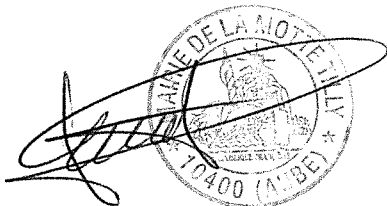
DIVERS

- Il a été signalé au conseil municipal la dangerosité du carrefour de la RD 120 et de la RD 951, ayant constaté l'absence de balises d'intersection sur ce carrefour. Un contact sera pris avec les services départementaux.

Fait et délibéré à La Motte Tilly, le 20 janvier 2022

Le Maire,

Olivier DOUSSOT



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Olivier Doussot', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE LA MOTTE TILLY' around the top edge and '51400 (AUBE)' around the bottom edge. In the center of the stamp, there is a small emblem or coat of arms. The signature is written in a cursive style and overlaps the stamp.